



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 4 avril 2016 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS

| | |
|-------------------------|---|
| M. LE MAIRE | Denis Lévesque |
| MM LES CONSEILLERS : | Pierre Saillant, pro maire Lauréat Jean Luc Forgues Antoine Fortier-Simard |
| MMES LES CONSEILLÈRES : | Karine Saint-Jean Colette Beaulieu |

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Renouvellement d'adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS)
 - 4.3 Autoriser les versements du budget de fonctionnement de la bibliothèque Odile-Boucher
 - 4.4 Demandes d'appui financier
5. Entente, contrat, autorisation et appui
 - 5.1 Acceptation du rapport du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 5.2 Octroi de contrats pour la vérification des débitmètres et des mesures de boues de l'étang aéré no1
 - 5.3 Nomination des représentants municipaux au sein du Réseau Biblio
 - 5.4 Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Kamouraska

- 5.5 Signatures autorisées au compte de banque du Centre récréatif de Mont-Carmel
- 5.6 Autorisation de procéder aux appels d'offres
- 5.7 Autoriser l'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur pour la cantine du parc
- 5.8 Entériner l'embauche du Coordonnateur en loisir intermunicipal
- 6. Avis de motion et autres
 - 6.1 Avis de motion modifiant le règlement de zonage numéro 116-1990
- 7. Règlements
 - 7.1 Adoption du règlement numéro 270-2016 relatif à la prévention incendie
- 8. Dépôt de documents
 - 8.1 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
 - 8.2 Section 2 du formulaire DGE-1038
- 9. Correspondance
- 10. Nouvelles affaires
 - 10.1 Autorisation de conclure les ventes de terrain de la rue des Cèdres selon les prix de vente établis
 - 10.2 Résolution d'appui Lac St-Pierre
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

338-2016

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

339-2016

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

340-2016

Et résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 mars 2016, totalisant une somme de 78, 558.54 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 mars 2016, pour un total de 83, 447.21 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Adhésion 2016-2017 à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS)

CONSIDÉRANT le bien fondé d'être membre de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS), pour les services professionnels, des stages de formation entre autres pour les moniteurs de terrain de jeux et pour l'aide à la coordination de différents événements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

341-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion 2016-2017 à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour un montant de 150 \$.

4.3 Autoriser les versements du budget de fonctionnement de la bibliothèque Odile-Boucher

CONSIDÉRANT le budget de fonctionnement 2016 de la bibliothèque déposé à la séance ordinaire du 1^{er} février 2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

342-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le versement du budget de fonctionnement 2016 de la bibliothèque municipale, montant de 3 000 \$ prévu au budget de la municipalité et ce, en deux versements égaux de 1 500 \$ chacun, versés selon les besoins.

4.4 Demandes d'appui financier

- Association des Personnes handicapées du Kamouraska-Est inc.
- La Traversée – Association kamouraskoise en santé mentale
- Comité colloque aînés(es) du Kamouraska
- Club Lions de Mont-Carmel

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

343-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal ne donne pas suite aux demandes d'appui financier.

5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI

5.1 Acceptation du rapport du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

CONSIDÉRANT le rapport annuel d'activité reçu du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que monsieur Jocelyn Dionne, chef pompier recommande au conseil municipal son approbation;

344-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement que le conseil municipal approuve le rapport d'activité 2015 déposé conformément au plan de mise en œuvre de la municipalité en regard du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Kamouraska.

5.2 Octroi de contrats pour la vérification des débitmètres et des mesures de boues de l'étang aéré no 1

CONSIDÉRANT les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP);

CONSIDÉRANT les exigences du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du règlement sur la Déclaration des prélèvements en eau;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

345-2016

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal autorise l'octroi des deux contrats au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie NORDIKeau Inc. aux montants de : 845 \$ avant taxes, pour la mesure des boues de l'étang aéré numéro 1 de la municipalité et 940 \$ avant taxes, pour la vérification des débitmètres de l'usine de filtration.

5.3 Nomination des représentants municipaux au sein du Réseau Biblio du Bas St-Laurent

CONSIDÉRANT la participation de la municipalité au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas St-Laurent;

CONSIDÉRANT que les règlements généraux du Centre prévoient 2 sièges votants lors de l'assemblée générale et qu'un siège est réservé à la responsable de la bibliothèque et que le second siège doit obligatoirement être dévolu à un élu municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

346-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal nomme :

- Madame Colette Beaulieu représentante de la Municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.
- Madame Denise Chamberland à titre de responsable de la bibliothèque; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

5.4 Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Kamouraska

CONSIDÉRANT la résolution no 085-CM 2016 de la MRC de Kamouraska adoptant une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT le protocole de la MRC daté du 16 mars dernier reçu et signé par monsieur Denis Lévesque, maire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

347-2016

Et résolu unanimement que :

- la municipalité de Mont-Carmel s'engage à respecter les modalités de l'entente prise avec la MRC de Kamouraska;
- Monsieur Denis Lévesque est autorisé à signer le protocole de la MRC de Kamouraska.

5.5 Signatures autorisées au compte de banque du Centre récréatif de Mont-Carmel

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

348-2016

Et résolu unanimement que madame France Boucher, directrice générale ou madame Mélanie Beaulieu, directrice adjointe et monsieur Denis Lévesque, maire ou monsieur Pierre Saillant, promairesoient autorisés à signer à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska au nom du Centre récréatif de Mont-Carmel Inc., au folio numéro 40032. Madame Boucher est responsable des accès et toutes autres autorisations nécessaires pour le Centre récréatif de Mont-Carmel Inc.

5.6 Autorisation de procéder aux appels d'offres

CONSIDÉRANT le budget en immobilisation 2016 adopté le 14 décembre dernier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

349-2016

Et résolu unanimement :

Que madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder aux appels d'offres, selon les politiques et procédures et à l'approbation du règlement d'emprunt du MAMOT, pour les lumières de rue, les compteurs d'eau, les réductrices de pression, les pompes du réservoir d'eau potable et le camion à benne.

5.7 Autoriser l'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur pour la cantine du parc

CONSIDÉRANT les besoins en équipement à la cantine du parc;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

350-2016

Et résolu unanimement :

Que madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder à l'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur pour l'ouverture prochaine de la cantine.

Que la dépense soit prise au surplus accumulé de la municipalité.

5.8 Entériner l'embauche du Coordonnateur en loisir intermunicipal

CONSIDÉRANT la résolution numéro 288-2016 autorisant le renouvellement du protocole d'entente pour le loisir intermunicipal avec personne ressource;

CONSIDÉRANT l'appel de candidature pour le poste de Coordonnateur en loisir intermunicipal;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et le processus d'embauche effectué;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

351-2016

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal entérine l'embauche de monsieur Pierre-Émile Minville au poste de Coordonnateur en loisir intermunicipal;

Que madame France Boucher, directrice générale soit autorisée à signer le contrat de travail avec monsieur Pierre-Émile Minville.

6. AVIS DE MOTION ET AUTRES

352-2016

6.1 Monsieur le conseiller Luc Forgues donne un avis de motion qu'à une séance subséquente le règlement de zonage numéro 116-1990 de la municipalité sera modifié afin de permettre l'entreposage de roulotte dans les zones VA et VC.

7. RÉGLEMENTS

7.1 Adoption du règlement numéro 270-2016 relatif à la prévention incendie

ATTENDU l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1);

ATTENDU le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie adopté par le conseil municipal de Mont-Carmel, le 6 avril 2010, notamment l'article 9.1.2.;

ATTENDU l'avis de motion donné par monsieur le conseiller Luc Forgues en date du 7 mars dernier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

353-2016

Et résolu unanimement que le règlement 270-2016 relatif à la prévention incendie, reçu dans les délais prescrits, soit adopté tel que lu.

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

8.2 Section 2 du formulaire DGE-1038 de monsieur Antoine Fortier-Simard

9. CORRESPONDANCE

Madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

10. NOUVELLES AFFAIRES

10.1 Autorisation de conclure les ventes de terrain de la rue des Cèdres selon les prix de vente établis

CONSIDÉRANT les terrains à vendre sur la rue des Cèdres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

354-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale à signer les contrats de vente de terrain de la rue des Cèdres aux prix de vente établis et que le tableau des prix soit annexé au présent procès-verbal.

10.2 Résolution d'appui au Lac Saint-Pierre

CONSIDÉRANT les épisodes de cyanobactéries au lac Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT les études d'analyse de la situation;

CONSIDÉRANT la concertation et l'engagement avec plusieurs acteurs dont la municipalité de Mont-Carmel pour faire des travaux de correction et améliorer la qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT la problématique d'écoulement des eaux dans le secteur de l'ancienne Auberge du lac Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT le rapport produit par Jérémie Caron sur la gestion du ruissellement des eaux du lac Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT les travaux déjà réalisés autour du lac dans différents secteurs;

355-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

Et résolu unanimement que le conseil municipal appui l'Association des propriétaires du lac Saint-Pierre dans sa demande d'aide financière pour leur projet d'amélioration de la gestion des écoulements des eaux de ruissellement vers le lac Saint-Pierre.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 20 h21 à 20h24.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

356-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 21h 24.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.